

Où en est-on de la sécurité des installations nucléaires ?

L'Autorité de sûreté nucléaire dresse un bilan 2013 "assez satisfaisant"



À la suite de l'accident de Fukushima, l'ASN a réévalué les démarches de sûreté. À ce jour, un seul exercice grandeur réelle a été réalisé en janvier 2012 à Cadarache.

/ PHOTO ARCHIVES STÉPHANE DUCLET

QUI EST L'ASN ?

L'autorité de sûreté nucléaire réglemente, contrôle les sites nucléaires et informe le public. "Ces inspections permettent de protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires" a expliqué Anne-France Didier, déléguée territoriale de l'ASN. "C'est une autorité indépendante et dirigée par un collège de 5 commissaires irrévocables. Leur mandat est de 6 ans non renouvelable. Cela leur donne une vraie liberté." Le but est d'assurer ses fonctions en toute transparence. L'ASN dispose de plus de 478 agents dont 280 inspecteurs sur le terrain.

Le niveau de sûreté et de radioprotection dans les régions Languedoc-Roussillon, Paca et Corse reste globalement assez satisfaisant. "Un bilan plutôt positif a été rendu public par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) hier matin, au château de Cadarache, lors de l'assemblée plénière des Commissions locales d'information (Cli) Iter et Cadarache.

"Nous n'avons pas constaté d'événements graves l'an dernier mais il y a des variantes et des situations distinctes" précise Anne-France Didier, déléguée territoriale de l'ASN. "Dans notre zone, les deux principales installations nucléaires de base (INB) sont Marcoule et Cadarache. L'ASN identifie des événements et les classe sur une échelle de 0 à 7. Ils ont lieu dans les installations nucléaires mais aussi dans les hôpitaux, cliniques et autres établissements utilisant de la radiothérapie."

"Rien de préoccupant"

Parmi les 106 inspections réalisées en 2013 dans ces INB, 63

ont eu lieu sur le centre du CEA de Cadarache et 5 sur le chantier Iter. 15 événements significatifs ont été classés, tous, au niveau 0. Depuis le début de l'année, 24 contrôles ont été effectués au CEA et 20 événements déclarés dont deux de niveau 1.

Donc "rien de préoccupant" selon la déléguée. Les deux mises en demeure concernant le dé-

63

Le nombre de contrôles au CEA en 2013.

mentèlement des ateliers techniques de plutonium (ATPu-LPC) et d'uranium enrichi (ATUE) ont été levées.

"Le CEA a pris en compte les attentes pour le ATPu-LPC que l'on suit particulièrement et a proposé un nouveau projet d'assainissement pour l'ATUE. L'ASN analyse actuellement ce projet" explique Laurent Deproit, chef de la division de Mar-

seille de l'ASN.

Chantier Iter

En ce qui concerne le chantier Iter, l'autorité de sûreté nucléaire s'est félicitée de "la bonne démarche de l'exploitant qui a accepté des membres de la Cli Iter lors de l'inspection de l'ASN. La même chose a été demandée à Cadarache."

Trois inspections ont été réalisées en 2013 en rapport avec la construction du radier du Tokamak et deux contrôles visant la surveillance des intervenants extérieurs.

"Lors de la première inspection en Italie d'un industriel pour la fabrication de l'enceinte à vide, d'importants dysfonctionnements ont été notés comme le non-respect de points d'arrêt. D'importants efforts doivent être faits, notamment pour décliner et mettre en œuvre les exigences de sûreté à tous les niveaux de la chaîne d'intervenants extérieurs" a demandé dans son rapport Laurent Deproit. "L'organisation mise en place par Iter est satisfaisante mais

l'exploitant doit être vigilant sur la surveillance des intervenants extérieurs dont le nombre devrait significativement augmenter dans les mois à venir."

Le post Fukushima

"Aujourd'hui on est sûr qu'un accident peut arriver" a dit Jean-François Denis, inspecteur de la division de Marseille de l'ASN. En réponse aux suites de l'accident de Fukushima, l'ASN a réévalué les démarches de sûreté, les situations extrêmes ainsi que la capacité de l'exploitant à gérer la crise. Aujourd'hui, séisme, rupture de barrage, foudre, explosion, incendie, tornade, autant de risques naturels désormais pris en compte, même si à ce jour, un seul exercice grandeur réelle a été réalisé en 2012. Un nouveau centre d'intervention et de secours (NCIS) sera installé au CEA Cadarache, pour parer aux urgences 24h/24.

Des réponses sérieuses mais encore bien longues à mettre en place.

Laure GARETA